

Délais de paiement et solde du crédit interentreprises de 1990 à 2004

Bernard BARDES

Secrétariat général

Observatoire des entreprises

La Banque de France suit, depuis 1990, l'évolution des délais de paiement des entreprises en termes de délais clients, de crédit fournisseurs et de solde du crédit interentreprises.

Les données pour 2004 mettent en évidence une diminution généralisée de ces délais. Ainsi, par rapport à 2003, les délais clients ont baissé de 1,2 jour pour s'établir à 55,7 jours de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie. Les délais fournisseurs ont suivi la même évolution, avec un recul de 1,2 jour pour l'ensemble de l'économie, mais seulement de 0,5 jour d'achats dans l'industrie.

Le solde du crédit interentreprises — qui exprime, en jours de chiffre d'affaires, la différence entre les créances clients de l'entreprise et ses dettes fournisseurs — a également diminué, mais de façon plus modérée : il s'établit, en 2004, à 15 jours de chiffre d'affaires, contre 15,4 jours en 2003 pour l'ensemble de l'économie.

Les comparaisons internationales, limitées à l'industrie, montrent une grande stabilité des positionnements relatifs des principaux partenaires commerciaux de la France en termes de délais de paiement sur l'ensemble de la période 1990-2003. Ainsi, la France reste plus proche des pays qui effectuent des règlements tardifs, tels l'Espagne et l'Italie, que de ceux dont les pratiques commerciales privilégient les règlements rapides, comme l'Allemagne ou les États-Unis.

Cependant, même si les évolutions relevées sont de faible ampleur, la tendance longue mise en évidence confirme la baisse générale du poids relatif des créances clients, alors que celui des dettes fournisseurs ne diminue que dans les pays à faibles délais de règlement. Les soldes des crédits interentreprises tendent ainsi à se rapprocher, traduisant une homogénéisation de la contrainte financière sur les entreprises induite par les délais de paiement, malgré des pratiques commerciales différentes.

Mots clés : délais de paiement, délais clients, crédit fournisseurs, crédit interentreprises
Codes JEL : L14, L29

Des délais de paiement importants accordés aux clients peuvent peser sur la trésorerie d'une entreprise lorsqu'ils ne sont pas compensés par les délais qu'elle obtient auprès de ses fournisseurs. Le crédit interentreprises — qui correspond au solde de ses créances clients et de ses dettes fournisseurs exprimé en jours de chiffre d'affaires — fournit un indicateur de l'influence des pratiques en matière de règlements commerciaux sur la structure financière des entreprises.

L'Observatoire des entreprises analyse chaque année l'évolution des délais de paiement et du solde du crédit interentreprises à partir de la base FIBEN¹. Les données comptables utilisées permettent de mesurer les délais apparents de paiement en fin d'exercice, mais non l'existence d'éventuels retards par rapport aux règlements décidés contractuellement lors des transactions commerciales.

Le commentaire ci-après s'appuie sur les données en moyennes de ratios² calculées sur la période 1995-2004. Les statistiques détaillées ont fait l'objet d'une publication de l'Observatoire des entreprises en décembre 2005³.

I | Nouveau recul des délais clients en 2004

I | La diminution des délais clients concerne toutes les tailles d'entreprises

Les résultats de 2004 s'inscrivent dans la tendance de longue période, observée depuis 1990, de diminution des délais clients. La baisse a été de 1,2 jour sur l'ensemble de l'économie par rapport à 2003 ; la diminution a été plus modérée pour les entreprises de l'industrie (0,7 jour seulement).

Ces chiffres sont exprimés en moyennes de ratios. Chaque entreprise représente le même poids. Le calcul en ratio moyen, qui accorde à chaque entreprise un poids proportionnel à sa taille, fait ressortir un repli du même ordre (- 1,2 jour) sur l'ensemble de l'économie, mais plus sensible (- 1,4 jour) pour l'industrie.

Le recul de 2004 amène les délais clients à un bas niveau historique et ce pour toutes les tranches de taille d'entreprises.

En 2003, les délais clients s'étaient réduits sensiblement dans les grandes unités, un peu moins rapidement dans les autres. Les diminutions constatées s'établissaient, respectivement, à 1,1 jour pour les firmes de plus de 2 000 salariés, 0,6 jour pour les sociétés dont l'effectif était compris entre 500 et 2 000 personnes, 0,5 jour pour les PME et enfin 0,4 jour pour les TPE.

En 2004, la diminution est globalement plus marquée et plus contrastée. L'écart entre la baisse des délais de paiement consentis par les très grandes firmes et les autres entités s'est accentué ; les chiffres s'établissent, respectivement, à - 3,7 jours pour les firmes de plus de 2 000 personnes, - 2,7 jours pour celles entre 500 personnes et 2 000 personnes - 1,3 jour pour les PME et - 1,1 jour pour les plus petites entreprises.

Pour la seule industrie, les réductions observées sont assez similaires pour les grandes entreprises, mais plus limitées pour les unités de taille inférieure ; les délais clients reculent de 2,7 jours dans les grandes firmes, de 0,7 jour dans les PME et de 0,6 jour pour les entreprises de moins de 20 personnes.

Sur longue période, la nouvelle baisse des délais clients intervenue en 2004 accentue le repli enregistré depuis 1990. Sur la période 1990-2004, il atteint 8,5 jours de chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'économie. La baisse est un peu plus faible sur le seul champ de l'industrie, pour lequel les délais clients sont revenus de 77,9 jours en 1990 à 71,8 jours en 2004.

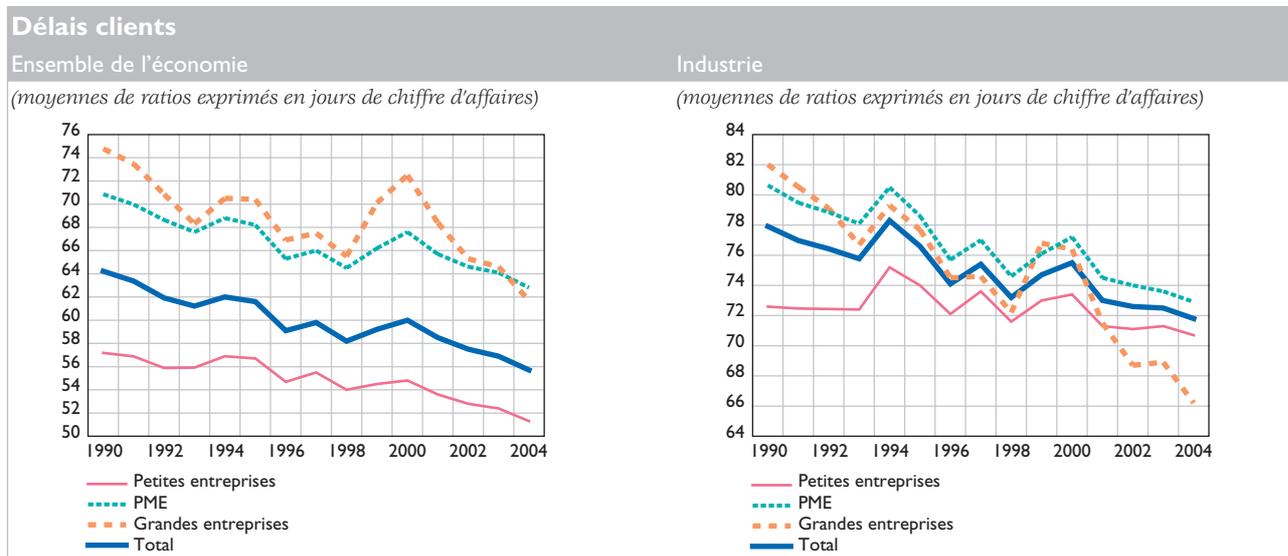
Par tranches de taille, le tassement à long terme des délais clients est général, mais s'avère plus important pour les grandes firmes (- 13,1 jours) que pour les PME (- 8,1 jours) et les très petites entreprises (- 5,9 jours).

Pour les seules sociétés de l'industrie, le repli selon les tailles est encore plus différencié, avec une baisse de 15,8 jours dans les grandes firmes, de 7,7 jours pour les PME et de 1,9 jour seulement pour les plus petites entreprises.

¹ FIBEN (Fichier bancaire des entreprises) est une base de données créée et gérée par la Banque de France. Elle recense des informations sur 3,5 millions d'entreprises et compte environ 220 000 bilans annuels.

² Cf. l'encadré méthodologique en fin d'article

³ Bardes (B.) et Nivelais (M.) (2005)



Cette hiérarchie est significative : les grandes sociétés améliorent davantage la gestion de leurs créances clients, en partie grâce à l'existence de services spécialisés dans le suivi des factures et à un plus grand souci d'optimiser leurs besoins en fonds de roulement.

Sur l'ensemble de l'économie et quelle que soit l'année, les délais clients étaient toujours, jusqu'ici, supérieurs dans les grandes entreprises à ceux des PME, tout en s'en rapprochant fortement depuis 2002. En 2004, pour la première fois, ils leur sont devenus inférieurs (1,1 jour d'écart). Ils restent très nettement inférieurs pour les très petites entreprises (plus de 10 jours de chiffre d'affaires de différence avec ceux des PME et des grandes entreprises en 2004). Il faut toutefois noter que les résultats pour cette tranche de taille sont fortement influencés par le grand nombre d'entreprises dans les secteurs à faibles délais clients, comme les services aux particuliers (13,5 jours en 2004), le commerce et réparation automobile (25,4 jours) et le commerce de détail (11,8 jours).

Le même phénomène se retrouve sur le seul champ de l'industrie. Le niveau des délais clients dans les très petites entreprises est systématiquement inférieur à celui constaté dans les PME, même si les différences d'évolution à long terme tendent à réduire l'écart. Le comportement des grandes sociétés est plus remarquable : partis du niveau le plus élevé en 1990, les délais clients diminuent suffisamment pour arriver à un niveau inférieur à celui des PME et des TPE depuis 2002, alors que les délais consentis

par leurs fournisseurs n'ont pas suivi une évolution parallèle (cf. point 2|1).

I | 2 Mais les disparités intersectorielles demeurent

Comme les années antérieures, les délais clients observés en 2004 sont à des niveaux très différents selon les secteurs, du fait des habitudes de règlement spécifiques à chacun d'eux. Ainsi, la dispersion des délais clients selon le secteur d'activité demeure bien plus importante que celle selon la taille des entreprises.

Si les délais clients se sont établis l'an dernier à 55,7 jours, tous secteurs confondus, leur niveau a varié de 13,5 jours pour les entreprises de services aux particuliers, à 81,8 jours pour les industries de biens d'équipement et 80,7 jours pour les services aux entreprises.

Au regard de l'équilibre financier des firmes, il faut toutefois rappeler que, pour certaines activités à cycle long comme la construction ou la fabrication de biens d'équipement, il existe d'importants montants d'avances clients non pris en compte ici. Ceux-ci contribuent à financer les créances clients particulièrement importantes dans ces secteurs.

Les secteurs dont la clientèle est majoritairement constituée de particuliers, tels que le commerce de

détail ou les services aux particuliers, bénéficient du paiement immédiat de la plupart de leurs prestations, d'où des délais de paiement particulièrement faibles : 13,5 jours pour les services aux particuliers et 34,5 jours pour le commerce, avec notamment 11,8 jours dans le commerce de détail.

C'est pourquoi, si l'on ne tient pas compte des délais observés dans ces secteurs travaillant directement avec la clientèle de particuliers, l'écart maximal entre secteurs revient de 68,3 jours à 40,6 jours et se rapproche des écarts intersectoriels relevés pour les délais fournisseurs, ce qui donne une image sans doute plus fidèle des habitudes de paiement interentreprises.

Depuis 1990, le mouvement de baisse des délais clients a concerné l'ensemble des secteurs, à l'exception des entreprises de l'agriculture (+ 2,7 jours) et de l'industrie automobile (+ 0,2 jour). Important dans les activités immobilières (- 15,6 jours) et dans le commerce (- 9,5 jours), il a été plus faible dans certains secteurs tels que les transports (- 4,8 jours) et les services aux particuliers (- 5,6 jours).

2| Les délais fournisseurs

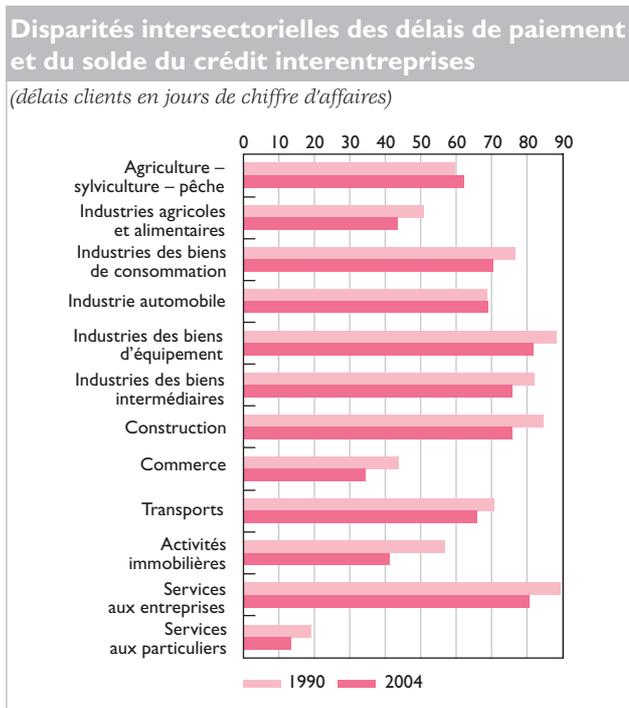
2| I Les grandes entreprises maintiennent des délais élevés

Les variations des délais fournisseurs sont généralement de même sens que celles des délais clients dont elles sont, en quelque sorte, le reflet pour tout ce qui concerne les échanges entre les secteurs étudiés. Elles ne peuvent toutefois pas être identiques en valeur absolue car clients et fournisseurs ne travaillent pas seulement en circuit fermé avec des entreprises du même secteur.

Ainsi, en 2004 comme en 2003, les délais fournisseurs ont reculé de 1,2 jour d'achats sur l'ensemble de l'économie. Pour les seules entreprises industrielles, ils se sont tassés de 0,5 jour (- 1,1 jour en 2003). Pour l'ensemble de l'économie, le recul se vérifie dans toutes les tranches de taille, avec un repli de 0,8 jour dans les grandes firmes, de 0,9 jour dans les PME et de 1,3 jour pour les plus petites entreprises. Pour la seule industrie, les délais fournisseurs ont également reculé avec une baisse de 1,1 jour pour les grandes firmes, de 0,2 jour pour les PME et de 0,6 jour pour les entreprises de moins de 20 personnes.

Comme pour les délais clients, l'évolution des délais fournisseurs confirme le retour à la tendance à la baisse. De 1990 à 2004, le recul atteint 9,8 jours d'achats pour l'ensemble de l'économie et 7,8 jours dans l'industrie. La taille apparaît ici un critère essentiel. Pour l'ensemble de l'économie, la baisse des délais fournisseurs ressort, en effet, à 10 jours pour les très petites entreprises et à 8,6 jours pour les PME, contre seulement 1,2 jour pour les grandes firmes. Pour les seules entreprises de l'industrie, la différenciation est également forte. De 1990 à 2004, les délais fournisseurs y ont reculé de 8,2 jours pour les entreprises de moins de 20 personnes, de 7,5 jours pour les PME, mais seulement de 1 jour dans les grandes sociétés.

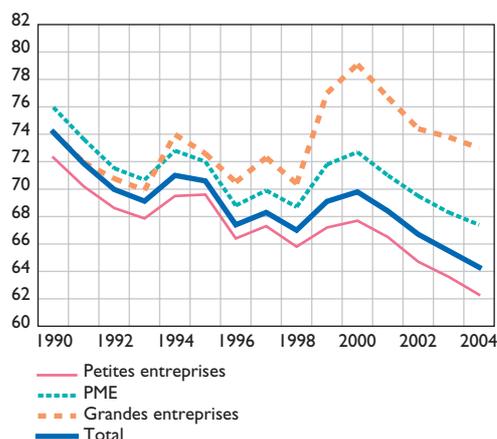
En niveau, les TPE ont des délais plus faibles que les PME, eux-mêmes en net retrait sur ceux des grandes sociétés. Sur la seule industrie, les grandes entreprises ont, cependant, des délais fournisseurs intermédiaires.



Délais fournisseurs

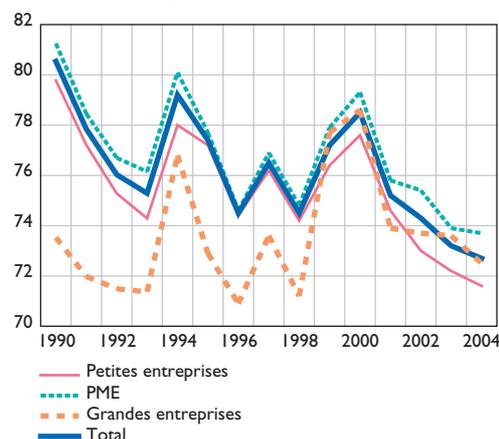
Ensemble de l'économie

(moyennes de ratios exprimés en jours d'achats)



Industrie

(moyennes de ratios exprimés en jours d'achats)

**2 | 2 Les différences entre secteurs s'amenuisent**

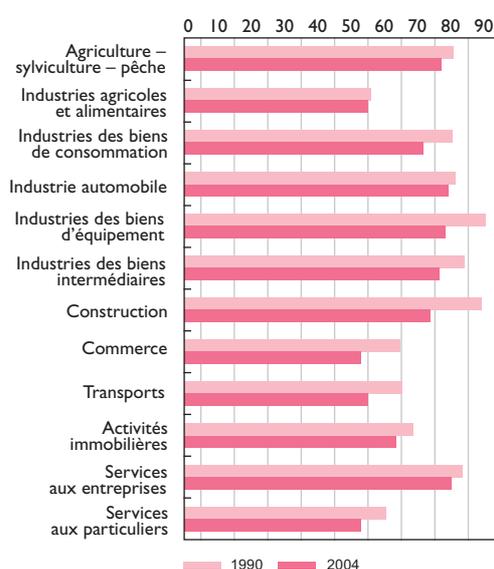
Le repli des délais fournisseurs est plus différencié selon les secteurs que celui des délais clients, bien que tous aient enregistré une baisse, sauf l'industrie automobile (+ 0,8 jour) et les biens intermédiaires (+ 0,2 jour). Par ailleurs, leur dispersion est moindre (de 52,7 jours pour le commerce à 79,8 jours pour les services aux entreprises). Cet écart de 27,1 jours est véritablement représentatif des relations entre entreprises puisque, côté fournisseurs, il n'y a guère de relation commerciale directe avec des particuliers.

Sur longue période, contrairement aux délais clients, le repli des délais fournisseurs a été général dans tous les secteurs entre 1990 et 2004. Certains ont même connu une forte diminution, comme les industries des biens d'équipement (- 12,1 jours) et la construction (- 15,4 jours). Globalement, les niveaux observés sont nettement sensibles aux cycles conjoncturels, mais finissent par converger en fin de période, sauf dans le secteur de la construction et dans le sous-secteur commerce et réparation automobile, pour lesquels les écarts ont augmenté.

Ces phénomènes de convergence, observables en même temps que les tendances longues à la baisse des délais fournisseurs, semblent montrer que les secteurs d'activité adoptent des comportements similaires en matière de règlements. Le comportement des grandes firmes diffère néanmoins sensiblement dans les secteurs des transports et de la construction où elles ont augmenté leurs délais.

Disparités intersectorielles des délais de paiement et du solde du crédit interentreprises

(délais fournisseurs en jours d'achats)



3| Le solde du crédit interentreprises

3|1 Les grandes entreprises réduisent significativement leur solde de crédit interentreprises

D'une année sur l'autre, la baisse concomitante des délais clients et des délais fournisseurs n'a occasionné qu'un repli modéré du crédit interentreprises, puisqu'il s'établit à 15 jours de chiffre d'affaires en 2004, contre 15,4 jours en 2003.

L'évolution du solde du crédit interentreprises est divergente selon les tailles : en stagnation pour les très petites entreprises, il a, en revanche, diminué de 2,3 jours pour les grandes firmes, revenant de 19,5 jours en 2003 à 17,2 jours en 2004. Pour les PME, le recul a été de 0,7 jour. L'analyse diffère dans le cas de l'industrie : le solde du crédit interentreprises s'est replié de 25,9 jours en 2003 à 25,2 jours en 2004 et la baisse selon les tailles est générale : de 0,2 jour pour les entreprises de moins de 20 personnes, 1,1 jour pour les PME et 2,4 jours dans les grandes sociétés.

Sur longue période, le solde du crédit interentreprises n'a que faiblement évolué sur la période étudiée (de 14,4 jours en 1990 à 15 jours en 2004) du moins en ce qui concerne l'ensemble de l'économie, mais les évolutions sont assez différentes selon la taille des entreprises.

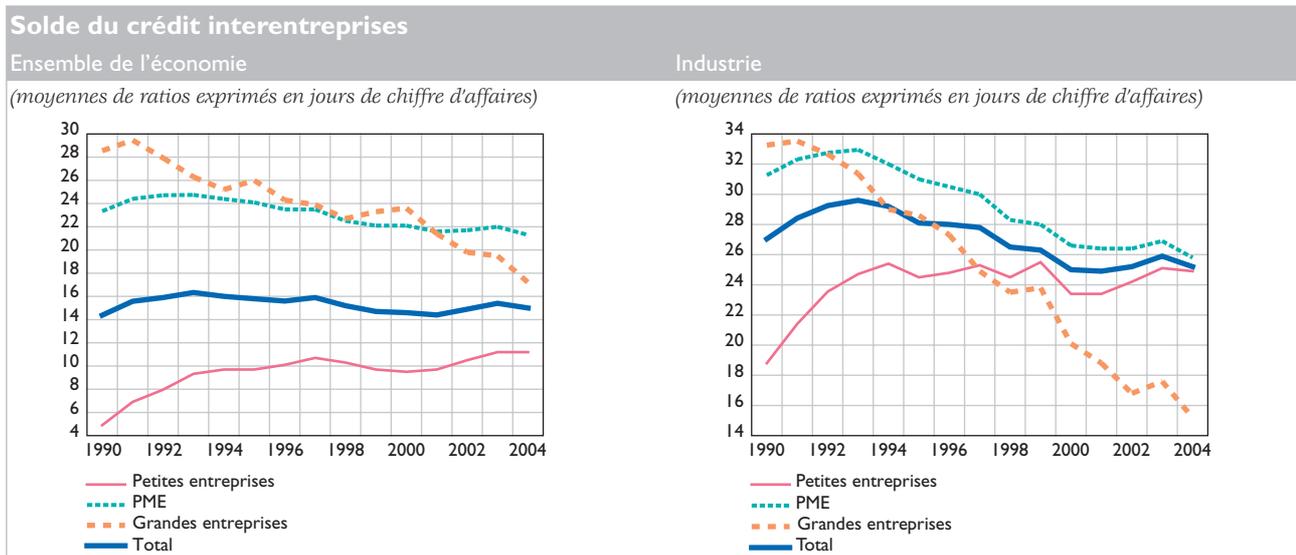
Ainsi, de 1990 à 2004, il y a eu accroissement pour les très petites entreprises (de 4,9 jours à 11,2 jours), tassement pour les PME (de 23,3 jours à 21,3 jours) et net repli pour les grandes entreprises (de 28,5 jours à 17,2 jours). Ces dernières se situent ainsi, pour la quatrième année consécutive, à un niveau inférieur à celui des PME. Cette amélioration de la situation des grandes entreprises provient essentiellement de la réduction des délais clients (- 13,1 jours), les délais fournisseurs n'ayant reculé que de 1,2 jour.

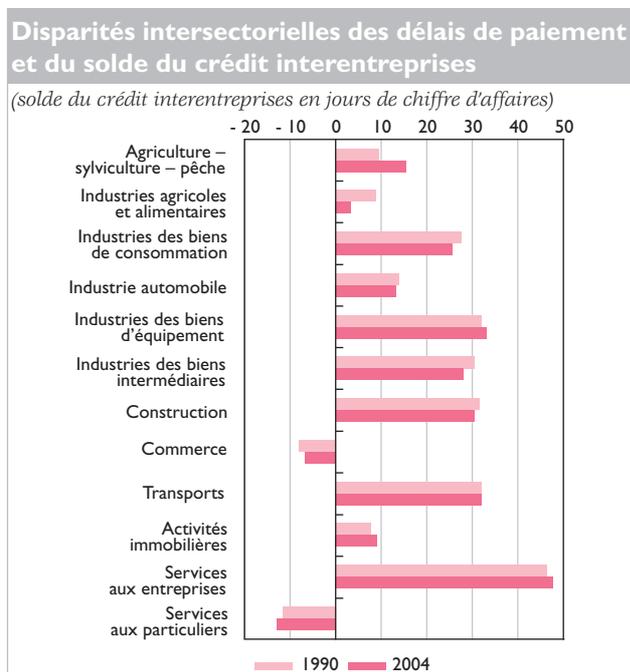
Dans la seule industrie, les différences par taille sont également importantes et suivent la même tendance. Le solde du crédit interentreprises est passé de 18,8 jours en 1990 à 24,9 jours en 2004 pour les très petites entreprises, mais il est revenu de 31,3 jours à 25,8 jours pour les PME et de 33,3 jours à 15,2 jours (soit une baisse de 18,1 jours) pour les grandes firmes.

Au final, le besoin de financement lié au crédit interentreprises observé pour les TPE reste inférieur à celui des PME (surtout grâce aux délais clients, plus courts), que ce soit dans l'industrie ou sur l'ensemble de l'économie, mais ces niveaux tendent à converger au cours de la période sous revue.

3|2 Les écarts structurels entre secteurs sont importants

Le solde du crédit interentreprises est sensiblement différent selon les secteurs. Certains sont fortement





4| La France figure parmi les pays ayant des délais de paiement élevés

4| I La tendance à la baisse des créances clients est assez générale

Une approche pour étudier la question des délais de paiement consiste à comparer le poids des créances clients au sein des différents pays grâce à la base BACH⁴, base de comptes harmonisés sur les entreprises, et permet d'apporter ainsi un éclairage sur cet aspect des relations commerciales très lié aux habitudes de facturation. La comparaison porte sur six pays (la France et ses principaux partenaires commerciaux) et concerne les entreprises de la seule industrie, sur la période 1990-2003.

prêteurs, comme les services aux entreprises (47,8 jours), les industries de biens d'équipement (33,1 jours) et les transports (32 jours).

D'autres activités, au contraire, ont un solde négatif du crédit interentreprises de manière structurelle, c'est-à-dire qu'elles bénéficient à ce titre d'une ressource de financement. C'est le cas, notamment, des entreprises de services aux particuliers (- 12,9 jours), du sous-secteur commerce et réparation automobile (- 10,4 jours) et surtout du commerce de détail (- 23,6 jours) qui comprend les firmes de la grande distribution. Ces activités, en relation directe avec une clientèle de particuliers, ont des délais clients faibles, alors qu'elles bénéficient de délais fournisseurs significatifs bien qu'inférieurs à la moyenne.

L'approche méthodologique retenue dans la base BACH privilégie l'analyse en structure de bilans ; pour cette comparaison internationale, les créances clients sont donc rapportées au total du bilan et non mesurées comme précédemment en jours de chiffre d'affaires. Plutôt que d'estimer un délai réel comme précédemment, il s'agit ici de mesurer l'importance relative des délais entre les différents pays et son évolution.

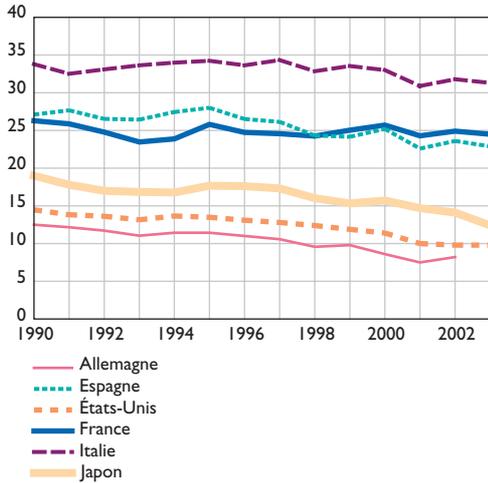
L'élément notable pour les six pays est la tendance générale à une baisse limitée des créances clients en proportion du total des bilans sur l'ensemble de la période. Une légère remontée avait été observée en 2002 pour les trois pays (Italie, France et Espagne) où la part des créances clients était déjà la plus élevée. En 2003, la tendance longue à la baisse a repris.

⁴ BACH (Bank for the accounts of companies harmonised) est une base de données alimentée, sous l'égide du Comité européen des Centrales de bilans, par les principaux pays européens, le Japon et les États-Unis et gérée par la direction générale des Affaires économiques et financières de la Commission européenne.

Poids des créances clients

Industrie

(en % du total du bilan)



Le poids des dettes fournisseurs dans le total des bilans évolue lentement, mais, sur l'ensemble de la période, il remonte dans le groupe de pays (Italie, Espagne et France) pour lesquels les niveaux des créances clients et des dettes fournisseurs sont les plus élevés. À l'inverse, la tendance longue est à la baisse pour les autres pays (États-Unis, Allemagne et Japon) qui ont les niveaux les plus faibles, tant pour les créances clients que pour les dettes fournisseurs.

4 | 3 Une certaine homogénéisation du solde du crédit interentreprises peut ainsi être observée

Le solde du crédit interentreprises (créances clients – dettes fournisseurs) rapporté au total des bilans tend à diminuer entre 1990 et 2003 pour tous les pays étudiés, y compris pour le Japon qui retrouve, comme en début de période, une situation atypique avec un solde négatif du crédit interentreprises.

4 | 2 Les évolutions sont plus différenciées en ce qui concerne le poids des dettes fournisseurs

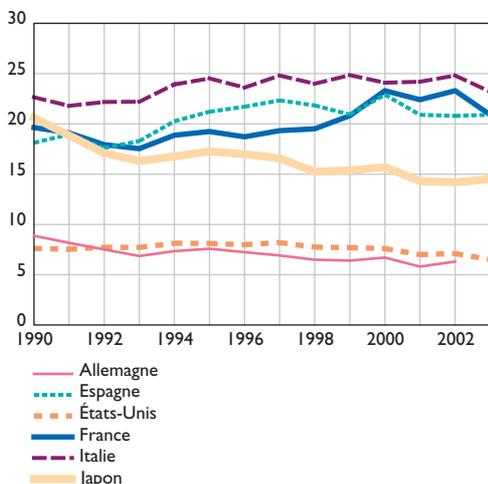
La base BACH permet également de comparer le niveau et l'évolution des dettes fournisseurs dans l'industrie pour ces mêmes pays. Les dettes fournisseurs sont rapportées, de même, au total des bilans.

Si le solde reste nettement plus élevé pour l'Italie et plus bas pour le Japon, il tend à converger pour les autres pays dans une fourchette assez étroite, traduisant ainsi une certaine homogénéisation des besoins de financement nets. Il est remarquable que des niveaux de soldes somme toute assez proches soient obtenus avec des délais de règlement très différents, faibles ou élevés selon les pays, mais se compensant.

Poids des dettes fournisseurs

Industrie

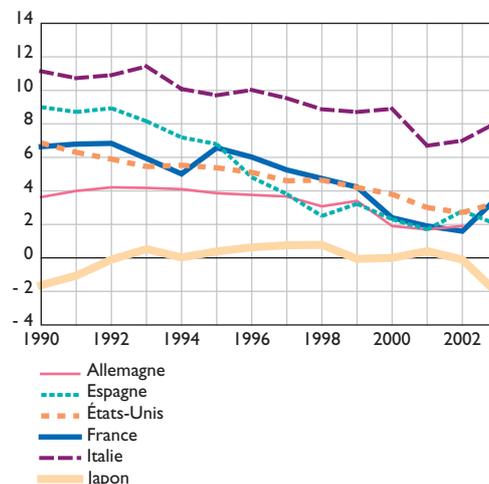
(en % du total du bilan)



Solde du crédit interentreprises

Industrie

(en % du total du bilan)



ENCADRÉ

Précisions méthodologiques

Les délais de paiement et le solde du crédit interentreprises, aussi appelé solde commercial brut, peuvent être appréhendés de deux façons.

L'approche par moyenne de ratios individuels

- le ratio « délais clients » rapporte les créances clients (effets escomptés non échus inclus) au chiffre d'affaires TTC, multiplié par 360, pour être exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires ;
- le ratio « délais fournisseurs » rapporte les dettes fournisseurs aux achats et autres charges externes TTC, multiplié par 360, pour être exprimé en nombre de jours d'achats ;
- le solde du crédit interentreprises correspond au solde, exprimé en jours de chiffre d'affaires, des créances clients de l'entreprise et de ses dettes fournisseurs. On peut le définir de façon équivalente comme la différence entre le ratio délais clients et le ratio délais fournisseurs, ce dernier étant corrigé du ratio achats sur chiffre d'affaires. Il reflète la situation prêteuse (solde positif) ou emprunteuse (solde négatif) de l'entreprise.

On calcule ensuite des moyennes de ratios individuels, aussi appelées moyennes non pondérées. Cette approche microéconomique où chaque entreprise, quelle que soit sa taille, exerce le même poids dans le calcul de la moyenne, permet de prendre en compte l'hétérogénéité des observations individuelles.

L'approche selon les ratios moyens

- pour les délais de paiement, on calcule le total cumulé des créances clients et le total cumulé des dettes fournisseurs de l'ensemble des sociétés, ces totaux étant respectivement rapportés au total cumulé des chiffres d'affaires et au total cumulé des achats, et toujours multipliés par 360 pour être exprimés en jours (de chiffre d'affaires ou d'achats) ;
- le solde du crédit interentreprises est égal à la différence entre le total cumulé des créances clients et le total cumulé des dettes fournisseurs de l'ensemble des sociétés, cette différence étant rapportée au total cumulé des chiffres d'affaires et multipliée par 360.

Cette approche accorde à chaque entreprise un poids proportionnel à sa taille et reflète donc plus particulièrement le comportement des grandes entreprises. Elle repose sur le calcul d'un ratio moyen, qui peut être interprété comme une moyenne des ratios individuels, pondérés par le dénominateur de chaque ratio.

Les travaux de l'Observatoire des entreprises à partir de la base Fiben ont jusqu'à présent privilégié l'approche en moyenne de ratios individuels pour analyser le comportement de l'entreprise-type. En effet, l'approche en termes de ratios moyens nécessite une information sur l'ensemble des entreprises car l'absence éventuelle d'informations sur certaines catégories, ou la sous-représentation de certaines catégories par rapport à d'autres, peut conduire à une mauvaise interprétation des niveaux ou/et des tendances macroéconomiques. Néanmoins, la constitution de séries chronologiques sur la période 1990-2004 et la confrontation des évolutions macroéconomiques issues de la base Fiben avec celles de la base Suse de l'INSEE suggèrent que, si les niveaux doivent être interprétés avec précaution, les tendances macroéconomiques calculées à partir de la base Fiben sont représentatives.

Il faut enfin souligner que les grandeurs analysées dans cette étude ne couvrent pas entièrement la totalité des créances clients ou des dettes fournisseurs des entreprises. Ceci est dû à plusieurs facteurs :

- d'une part, les avances et acomptes versés aux fournisseurs et les avances et acomptes reçus des clients ne sont pas inclus dans les créances clients et les dettes fournisseurs. Or, si ces postes sont de faibles montants dans la plupart des secteurs, ils jouent, pour les avances clients, un rôle important dans les secteurs à cycle d'exploitation long, comme le bâtiment ;
- d'autre part, les créances et les dettes commerciales des entreprises comprennent comme clients et fournisseurs, non seulement des entreprises, mais également l'État, les collectivités locales, les ménages et les non-résidents.

Bibliographie

AFDCC et Eurofactor (2004)

« Deuxième baromètre de la gestion du poste clients des entreprises européennes »

Asfour (J.C.) (2004)

« Vendre et encaisser en Europe », *Revue financière et comptable*, juin, p. 39-65

Bardes (B.) (2004)

« Délais de paiement et solde du crédit interentreprises de 1990 à 2003 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 132, décembre, p. 69-82

Bardes (B.) et Nivelais (M.) (2005)

« Délais de paiement et solde du crédit interentreprises : statistiques de 1995 à 2004 en nomenclature NAF », *Banque de France, collection Entreprises, Observatoire des entreprises*, 832-0404